

Le 13 juin 2018

FICHE DE POSTE
Gestionnaire paie H/F
Direction Administrative et Financière (DAF)

CDD, 6 mois

Equipement culturel dédié à la transmission de toutes les musiques, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, située sur le Parc de la Villette est un pôle culturel unique au monde. À travers ses trois salles de concert, son Musée de la musique et ses expositions et de nouveaux espaces d'ateliers de pratique musicale, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris offre aux adultes, aux enfants et aux familles, les moyens d'accéder aux œuvres, de s'initier à une pratique artistique et de découvrir ou d'enrichir leurs connaissances musicales.

En tant qu'établissement public, l'ensemble des dépenses et des recettes est soumis au contrôle d'un Agent Comptable.

Le service Paie de l'établissement, rattaché à la Direction Administrative et Financière, recherche actuellement sous CDD de 6 mois un(e) gestionnaire paie pour procéder à la régularisation des reliquats de salaire en matière de congés payés pour les salariés permanents (population d'environ 350 salariés).

MISSIONS

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice Administrative et Financière et sous la responsabilité de la Responsable du service paie, vous interviendrez sur le comparatif entre le maintien de salaire opéré pendant la prise des congés payés et la moyenne des rémunérations perçues pour chaque exercice de congés payés.

PROFIL RECHERCHE

De formation comptable ou gestion (bac+2), vous maîtrisez la pratique d'un logiciel de paye ainsi que Word et Excel. Vous avez des connaissances en matière RH du droit à l'acquisition et prise des CP. Vous êtes rigoureux, fiable et justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans d'expérience en gestion de la paie.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à la Direction Ressources Humaines de la Cité de la musique – Philharmonie de Paris par mail « recrutement@cite-musique.fr » ou courrier 221 avenue Jean-Jaurès, 75019 PARIS.

La Cité de la musique – Philharmonie de Paris a déposé sa candidature aux doubles labels « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.